

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 21 décembre 2023

**Rapporteur :
Monsieur Pierre-André LE
JEUNE**

N° 37

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 28/12/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/12/2023 (accusé de réception du 28/12/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Tarifs fourrière - année 2024

Quimper Bretagne Occidentale doit délibérer sur les tarifs applicables aux prestations assurées dans le cadre des activités de fourrière. Les tarifs pour 2024 évoluent en tenant compte de l'inflation.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter les tarifs 2024 suivants :

FOURRIÈRE

PRESTATIONS	2023	2024
<i>FOURRIÈRE</i>		
Frais de séjour pour un chien par jour	12,50	13,00
Frais de séjour pour un chat par jour	8,50	9,00
Frais de séjour pour un animal < 20 kg	8,50	9,00
Frais de séjour pour un animal > 20 kg	16,00	16,50
<i>CONDUITE ET PRISE EN CHARGE À LA FOURRIÈRE</i>		
Pour la première capture	52,00	54,00
Au-delà de la première récurrence	95,00	99,00
Identification avant sortie fourrière	30,00	30,50
Prise en charge suite à dépôt d'un animal	27,00	28,00